



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un réseau de bus dense et efficace pour compléter l'offre du RER dans la Broye fribourgeoise et vaudoise

L'offre des bus, dans les districts fribourgeois de la Broye et vaudois de la Broye-Vully, a été entièrement revue pour s'adapter à la 2e étape du RER Fribourg|Freiburg, qui entrera en vigueur en décembre 2014. Elle permettra un accès plus direct et plus rapide à Estavayer-le-Lac, Payerne, Domdidier et Avenches, et garantira les correspondances avec le trafic ferroviaire. L'avant-projet d'horaire est actuellement en consultation auprès des organes concernés. La population pourra ensuite se prononcer, du 27 mai au 15 juin 2014, dans le cadre de la consultation publique du projet d'horaire 2015 (www.projet-horaire.ch). A l'horizon 2018, le RER Vaud offrira une cadence à la demi-heure en direction de Payerne, et une liaison sans changement de Lausanne à Avenches. La réorganisation de la desserte en bus autour de cette nouvelle offre ferroviaire fera l'objet d'une étude à partir de 2015.

Complémentarité et efficacité : ce sont les deux mots d'ordre qui ont conduit les réflexions des cantons de Vaud et de Fribourg, de la COREB, de CarPostal et des TPF pour adapter l'offre des bus, dans la Broye. La deuxième étape du RER Fribourg|Freiburg, en décembre 2014, introduira la cadence à 30 minutes sur la ligne Fribourg - Payerne - Estavayer-le-Lac - Yverdon-les-Bains. Les horaires des bus ont été entièrement revus pour s'adapter à l'offre ferroviaire.

La nouvelle offre a été élaborée pour répondre aux déplacements des habitants de la région et aux besoins scolaires. Elle va également permettre de desservir les pôles touristiques ainsi que les pôles futurs de développement économique de la Broye. Elle complète l'offre ferroviaire, ce qui permettra de renforcer l'attractivité des transports publics, et garantit également les correspondances avec le RER Fribourg|Freiburg. La structure de plusieurs lignes a été changée pour faire place à des liaisons directes avec les centres, Estavayer-le-Lac, Payerne et Domdidier. Les coûts ont été estimés à un peu plus de 2 millions de francs. Plusieurs arrêts de bus existants devront être réaménagés.

L'avant-projet d'horaire est en consultation auprès des organes concernés (communes,

préfectures, écoles) jusqu'au 29 novembre 2013. Les usagers pourront ensuite se prononcer lors de la consultation publique du projet d'horaire 2015, du 27 mai au 15 juin 2014, sur le site internet www.projet-horaire.ch. .

A l'horizon 2018, les trains circuleront toutes les 30 minutes entre Lausanne et Payerne. Ce deuxième axe cadencé à la demi-heure nécessitera une adaptation des dessertes par bus autour des gares RER. En vue d'adapter les horaires et de favoriser ainsi l'utilisation de la nouvelle offre ferroviaire, une étude sera lancée en 2015 sur le réseau autour de Moudon, Lucens et Granges-Marnand.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 novembre 2013

[FR] Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, 026 305 36 04 (15h-16h) [VD] Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat, Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH), 021 316 70 01 Christophe Chardonnens, Préfet du district de la Broye et Vice-président COREB, 026 305 91 20 (14h-16h) Vincent Krayenbühl, Chef du Service de la mobilité, Canton de Vaud, 021 316 73 70

[Bus_Broye_horaires_lignes](#)

[Dossier_presse_horaires_bus_Broye](#)